

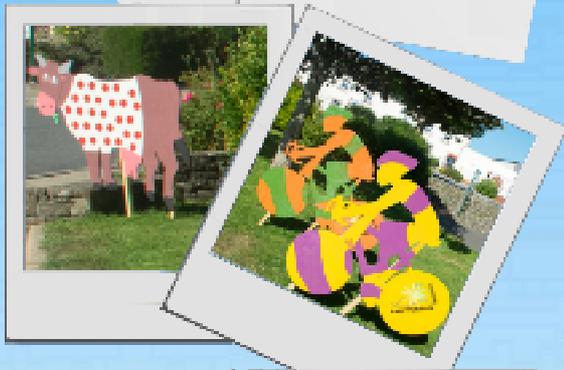
LANN URVAN

COMMUNE DE SAINT-VRBAIN

Juin-Juillet 2021

"Début juillet pluvieux, le restant du mois sera d'outeux.."

N° 286



Mot du maire.

Le premier passage du Tour de France par Saint-Urbain fût une réussite, drainant beaucoup de monde sur le bord des routes.

Je remercie l'ensemble du personnel communal pour la préparation et la mise en valeur de la commune, toutes les décorations ont été faites de leurs mains.

Félicitations aussi aux nombreux bénévoles, couturières des maillots, bricoleuses, signaleurs du Tour, membres des associations du Comité d'Animation, Solidarités Enfants du Monde et de l'Entente Sportive de la Mignonne pour avoir animé avec brio la commune sur toute la journée.

Qu'il était plaisant de voir les nombreux sourires et le bonheur de se retrouver après des mois de vie associative et festive mise sous cloche ! Quelle ferveur populaire ! Tout en restant prudents vis-à-vis de la covid-19, je vous souhaite à toutes et tous un bel été.

JULIEN POUPON





Le conseil municipal s'est réuni sous la présidence du maire.

Jessica GUILLERM, Yvan BRISHOUAL et Laure LAUVERGEAT, excusés, ont donné procuration à Marie SANQUER, Julien POUPON et Jeannine LE GALL.

I Transfert de compétence Mobilités

Le maire Julien POUPON, par ailleurs vice-président de la CCPLD en charge des mobilités, expose au conseil la loi d'Orientation des mobilités qui invite les communes et les communautés de communes à statuer sur un transfert de la compétence « Organisation de la Mobilité » au 1^{er} juillet 2021. Dans le cas contraire, c'est la Région qui devient compétente en la matière sur le territoire de la Communauté. Le conseil approuve à l'unanimité. Il s'agira de développer des solutions de mobilités pour intensifier le maillage communautaire en transports sous des modes variés (bus, covoiturage...), d'accompagner la transition écologique (développement du vélo électrique, marche...) mais aussi de renforcer la solidarité territoriale et sociale.

II Convention Ener'gence

Désireux de réduire l'empreinte carbone de la commune, le conseil municipal décide de signer une

convention avec Ener'gence, l'agence locale de l'énergie et du climat qui propose d'aider les petites et moyennes collectivités à faire des économies d'énergie (électricité, carburants, combustibles) et d'eau, et de les accompagner dans leur démarche de maîtrise de l'énergie. L'adhésion annuelle est de 1,26 € par an et par habitant, soit 2 067,66 € pour la commune.

Jessica GUILLERM et Jacques BEAUCHAMP sont nommés élus référents.

III Voirie

Jeannine Le GALL, adjointe à la voirie, indique au conseil que la société Eurovia a été retenue pour le programme de renforcement de la voirie communale 2021 pour un montant de 74 792 € HT. Le programme comprend la réfection de la voie communale menant à Daoulas à partir du Quinquis, la route de Trévarn, le carrefour au niveau de l'Eglise et un tronçon de la route de Beuzidou. La plupart de ces travaux est prévue fin août.

Le « point à temps » consistant à protéger des tronçons de route à l'aide d'une émulsion de bitume et de gravillons et les travaux relatifs à la

préparation du Tour de France (suppression des ralentisseurs et des pavés centraux) sont programmés début juin.

Pour ces derniers travaux, la Communauté de communes et le Conseil Départemental participeront financièrement, et le reste à charge sera quasi nul pour la commune.

III En Bref

Vestiaires :

Un avenant est voté pour la réalisation de travaux supplémentaires suite à la découverte de réseaux anciens ne figurant pas dans le marché initial, le montant total est 2 965,00 € HT.

Aire de Jeux :

La mise en place de nouveaux jeux, un mur d'escalade et une balançoire à bascule, est actée pour la somme de 5 701 € TTC, et se fera fin octobre.

Cimetière :

Un essai d'enherbement d'une partie du cimetière est envisagé pour faciliter l'entretien devenu plus compliqué depuis que la commune est au « zéro phyto ». Huit mini concessions ont été ajoutées. Une amélioration du jardin du souvenir sera menée notamment par la taille de certains arbres devenus envahissants.



Toute l'équipe des bénévoles vous donne rendez-vous cet été :
la bibliothèque reste ouverte en août :

- Mercredi de 10h30 à 12h00
- Jeudi de 20h00 à 21h00
- Samedi de 10h30 à 12h00



Les jeunes Talents de Saint-Urbain :

LE COÛN DES ARTISTES Les mille-feuilles mettront aussi en valeur nos jeunes artistes locaux, en exposant leurs œuvres pendant l'été !
Tous les jeunes de Saint-Urbain âgés de 4 à 20 ans, ont été invités à déposer une création afin de l'exposer durant l'été aux « Mille Feuilles ». L'exposition est visible jusqu'au 30 août.

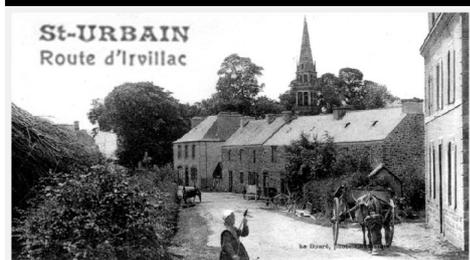
Vous aimez les livres, vous avez un peu de temps : venez rejoindre l'équipe de bénévoles. Nous serons heureux de vous accueillir et de partager de bons moments.



Rémy LALOUX

- Peinture • Décoration
- Revêtements sols et murs

06 83 21 49 28



Le 29 juin, le maire, Julien **POUPON** a réuni les membres du conseil municipal pour délibérer sur les affaires communales.

Delphine LONGCHAMP, excusée, a donné pouvoir à Fabienne SIMON.

En préambule du conseil, une présentation des dispositifs de mutuelles dites « communales » a été faite par un assureur et Nathalie ABIVEN, adjointe aux affaires sociales. L'idée de ce dispositif consiste à regrouper les habitants d'une même commune afin de leur faire bénéficier d'une complémentaire santé de qualité à des prix compétitifs. Il s'agit d'un dispositif de solidarité non obligatoire. La commune devrait prochainement proposer ce type de mutuelle.

I Lotissement « Allée du Ster Vian »

Le maire propose au conseil municipal de choisir un nom pour le futur lotissement situé entre les rues Roland Doré et de la fontaine. Le conseil choisit le nom d'Allée du Ster Vian. La numérotation ira pour les numéros pairs du 2 au 28 et pour les impairs du 01 au 23.

Le conseil approuve aussi, par 17 voix pour, l'instauration d'un taux communal de taxe d'aménagement de 5% sur l'ensemble de ce lotissement. Cette taxe est perçue sur chaque construction neuve, et sera dédiée à la réalisation des nouveaux aménagements d'accès et de sécurité à cette allée. Une réunion d'information avec les riverains de ce futur lotissement se tiendra le 3 juillet. A noter que la taxe est maintenue au taux de 3,5% sur le reste du territoire communal.

II Subventions communales

Le conseil alloue 5 306 € de subventions. Bernard LE CAHAREC, 1^{er} adjoint, indique qu'en accord avec les associations, la commune n'a aidé à ce stade, uniquement les associations ayant eu une activité soutenue durant la période de Covid-19. En 2020, malgré l'absence d'activité, chaque association avait été aidée. Le reliquat de subventions budgétées servira à investir dans des équipements ou du matériel servant aux associations. Il rappelle aussi qu'en cas de demande exceptionnelle, des aides sont encore possibles d'ici la fin de l'année.

Tout le conseil souhaite une reprise rapide des activités et apporte son soutien aux bénévoles associatifs.

III En Bref

Convention post transfert pôle social de Daoulas :

La convention en place depuis 2008 doit être amendée suite au transfert des services médicosociaux à l'association Amadeus.

Aire Educative Terrestre :

Jessica GUILLERM évoque la création d'une aire éducative terrestre dans le bois communal proche de la rue Pen An Dorguen. Cette démarche écocitoyenne est basée sur la gestion participative d'une zone délimitée par une classe et a pour but de sensibiliser le jeune public à la protection du territoire mais également de découvrir des acteurs impliqués.

Ecole :

Anne-Yvonne Calvez sera titularisée le 1^{er} septembre (35h00 par semaine), en remplacement de Laurence Noël, titulaire démissionnaire.

La garderie ouvrira à 07h15 à la rentrée puisque 14 familles sont intéressées régulièrement et 5 familles ponctuellement.

Tous les conseils municipaux se déroulent en public.

Les comptes-rendus sont consultables dans leur intégralité en mairie ou sur le site Internet de la commune.



La commission environnement et développement durable de la municipalité convie les habitants de Saint-Urbain à une réunion publique sur le thème du jardin partagé : **le jeudi 16 septembre à 20h00 à la salle Ty Kreis-Ker.**

L'objectif de cette rencontre est de permettre aux différents acteurs qui souhaiteraient prendre part à ce projet de se rencontrer (habitants, élus municipaux, associations de la commune, etc.) et ainsi créer un moment d'échange sur leurs attentes (culture de parcelles individuelles, collectives, projet de potager, verger, etc...).

L'obligation de taille et d'élagage des propriétaires riverains

Les riverains doivent obligatoirement élaguer les arbres, arbustes ou haies en bordure des voies publiques ou privées, de manière à ce qu'ils ne gênent pas le passage des piétons, ne cachent pas les feux de signalisation et les panneaux (y compris la visibilité en intersection de voirie). Les branches ne doivent pas toucher les conducteurs aériens EDF, France Télécom et l'éclairage public.



Le port du masque est obligatoire pour toute personne de onze ans ou plus sur les marchés de plein air, brocantes, braderies, trocs, puces, vide-greniers et ventes au déballage ; dans les files d'attente, notamment celles constituées pour l'accès à un établissement recevant du public ; dans un rayon de 50 mètres, autour des gares routières, ferroviaires et maritimes aux heures d'arrivée et de départ des transports en commun.

Le masque devra également être porté lors de tout rassemblement revendicatif, culturel, sportif ou récréatif organisé sur la voie publique.



ÉTAT CIVIL



Naissances :

La municipalité adresse ses félicitations aux parents de...

- Zoé DELPHUËQUE, née le 15 mars.
- Lola RAUD, née le 11 mai.
- Liam PLUSKA, né le 26 juin.



Mariages :

La municipalité adresse ses vœux de bonheur à...

- GUIGUIAN Nicolas et ADRAGNA Nolwenn, le 14 mai.
- POULMARCH Ken et NIZOU Gwladys, le 22 mai.
- LALOUX Rémy et GUILLOU Karine, le 18 juin.
- LE ROUX Christophe et DERNONCOURT Anouchka, le 3 juillet.

Décès :

La municipalité adresse ses sincères condoléances à la famille de...

- RIEN Alice épouse GUERMEUR, le 30 avril.
- CHERBONNEL Laurence épouse FOHANNO, le 30 avril
- HAMON Bernard, le 2 mai.

Bienvenue ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS

Si vous êtes nouvel habitant sur la commune depuis 2020, vous êtes conviés à une cérémonie de bienvenue le vendredi 3 septembre 2021 à 18h15 à la mairie. Afin d'organiser au mieux cette rencontre conviviale dans le contexte sanitaire, merci de vous inscrire auprès du secrétariat de la mairie ou par courriel saint-urbain29@wanadoo.fr avant le 28 août en précisant le nombre d'adultes et d'enfants de moins de 18 ans.

Forum des associations

La date du forum des associations a été fixée le 3 septembre 2021, sous réserve que les nouvelles règles sanitaires nous y autorisent.

L'ANNUNTYVAN PETITES ANNONCES

Emplois :

- Jeune fille sérieuse et motivée est disponible pour garder vos animaux ou pour du babysitting durant ces vacances scolaires. ☎ 06 52 51 14 54
- Jeune fille sérieuse et expérimentée propose ses services pour tout type de tâche (garde d'enfants et d'animaux, ménage, repassage, préparation des repas, tonte de la pelouse...). Disponible jusqu'à fin août. ☎ 06 50 83 00 57 ou ✉ Yanna.dantec@gmail.com

Divers :

- Donne cuve à fioul 1000 litres en plastique, cerclée. ☎ 06 83 81 50 88.
- Recherche sur la commune ou commune limitrophe terrain agricole surface minimum 1ha. ☎ 06 59 56 15 95 ou ✉ terrain.agricole@outlook.fr

Communiqués de la Mairie

URGENCE : QUI APPELER ?

15	17	18	114	196	112
Samu	Police Secours	Pompiers	Urgence sms	En mer	En Europe

NUMÉROS UTILES

- Pharmacie de garde ... 32 37
- Médecin 02 98 25 02 37
- Kiné 02 98 25 06 55
- Cabinet infirmier 02 98 25 07 21
- Pôle social 02 98 25 84 23 (SSIAD et aide à domicile)
- Assistante sociale 02 98 85 95 57
- RPAM 02 98 25 87 26
- Taxi (Mme KERNEIS)...06 99 44 56 66
- Taxi (M. BOISNE).....06 71 91 67 02
- Florence Coiffure..... 02 98 25 01 39
- Le Baroc'h02 98 25 00 00
- Eau du Ponant02 29 00 78 78

Tél Mairie 02 98 25 03 04
 Courriel saint-urbain29@wanadoo.fr
 Site www.saint-urbain.com
 Facebook [Communedesainturbain29](https://www.facebook.com/Communedesainturbain29)

HORAIRES MAIRIE (HORS CONFINEMENT).

Lundi : 08h45 -12h00 / 13h30 -17h30
 Mardi : 08h45 -12h00 / 13h30 -17h30
 Mercredi : 10h00 -12h00 (sauf vacances scolaires)
 Jeudi : 08h45 -12h00 / 13h30 -17h30
 Vendredi : 08h45 -12h00
 Samedi : 08h45 -12h00

CALENDRIER DE COLLECTE	
<u>Déchets ménagers</u>	<u>Recyclables</u>
Mercredi 04 août.	Mercredi 11 août.
Mercredi 18 août.	Mercredi 25 août.
Mercredi 25 août.	Mercredi 08 sept.

Le prochain bulletin paraîtra fin septembre
 Veuillez déposer vos annonces à la mairie
 (possibilité de déposer dans la boîte aux lettres ou de transmettre par courriel) pour le 15 septembre dernier délai. Merci.



école Nature

ÉCOLE COMMUNALE



Les enfants à l'écoute des oiseaux : Chut! Vous entendez, tîdidit, didit, ... Mardi 1^{er} juin, les enfants de la classe de Julie Laur (MS) puis ceux de la classe de Nelly Jaffrenou (CE2) avaient rendez-vous au bois communal avec un ornithologue amateur, Jean-Jacques Masson.

Une leçon en plein air sur les chants d'oiseaux, prélude à la future aire éducative qui verra le jour à la rentrée dans une parcelle du bois communal.



L'objectif est de permettre aux enseignants qui le souhaitent de venir faire cours en pleine nature pour apprendre autrement, étudier la faune, la flore, développer l'écocitoyenneté chez les élèves.

Les deux premières classes à tester la formule ne se sont pas arrêtées aux chants d'oiseaux, les enfants de maternelle ont réalisé des dessins d'oiseaux à partir de branches, feuilles et autres matériaux trouvés sur place.

La sortie a également été l'occasion de trouver des châtaignes et des glands germés et de voir qu'ils reproduisaient le même cycle de vie que le haricot qu'ils venaient d'étudier en classe.

1# COURSE DE CAISSES A SAVON



La Maison Pour Tous / Centre Social de Landerneau organise sur la commune de Saint-Urbain une course de caisses à savon (Véhicules généralement fabriqués en bois sans moteur).

Cet événement convivial et festif aura lieu le dimanche 5 septembre, au cœur du bourg. Ce sera l'occasion pour les petits et les grands de partager un moment ensemble. Cette course s'adresse à tous à partir de 9 ans et sans limite d'âge maximum.

Vous voulez fabriquer une caisse à savon, seul(e) ou à plusieurs ? Participer en tant que pilote ou bénévole à cet événement ? Faites-le nous savoir !



Les documents nécessaires à l'inscription (cahier des charges, règlement de la course, consignes de sécurité, fiche d'inscription...) sont disponibles à l'accueil de la MPT/CS de Landerneau, à la mairie de Saint-Urbain ou sur demande par mail tballieux.pro@gmail.com

Les inscriptions à la course seront possibles jusqu'au 15 Août, le prix de participation est de 5 € par pilote.

Diverses animations seront proposées le jour de l'événement : portes ouvertes du local jeunesse de Saint-Urbain, rencontre avec des animateurs, informations sur le dispositif jeunesse de la MPT, jeux de plein air et laser tag !!
Rendez-vous le 5 septembre.

DISPOSITIF Argent Poche



Le dispositif dit « Argent de poche » permet à la commune de proposer différentes missions à des jeunes pendant les vacances scolaires.

La mission peut se dérouler sur une ou plusieurs plages horaires de 3h00 (pause réglementaire comprise).

Les missions sont proposées aux jeunes mineurs entre 16 et 18 ans de la commune, filles ou garçons, et sont encadrées par un agent communal tuteur.

Une fois les missions réalisées, les jeunes perçoivent une gratification de 15 € par plage horaire effectuée.

Les missions proposées sont diverses : entretien des espaces verts, peinture à l'école, création d'une cabane à livres...

L'inscription est valable pour l'année scolaire. La première période s'est déroulée durant les vacances d'été.



Bientôt 16 ans ? pensez au

RECENSEMENT

à la mairie du domicile

Le recensement est obligatoire, Il est à réaliser entre votre 16e anniversaire et la fin du 3e mois suivant.

L'attestation de recensement,

- Elle est délivrée sur présentation de :
 - la carte nationale d'identité
 - le livret de Famille
 - un justificatif de domicile
- Elle est obligatoire entre 16 et 18 ans pour : s'inscrire à tout examen et concours soumis au contrôle de l'autorité publique (code, conduite accompagnée, BAC, BEP, CAP...)

www.defense.gouv.fr/jdc



29 août 2021 : date à retenir !

Après une année de repos forcé, **Naturvan** organise son **TRAIL** annuel.

Nous aurons besoin bien-sûr de forces vives sur le parcours, alors n'hésitez pas à rejoindre la joyeuse équipe de bénévoles!

Selon les nouvelles règles en vigueur, le Passe sanitaire sera obligatoire pour les coureurs et les bénévoles.

Reprise des entrainements collectifs à la rentrée.

Suivez nous sur la page Facebook : <https://www.facebook.com/Naturvan29/>

Plus d'information sur le site web : <http://naturvan29.fr/accueil>



La boutique solidaire, 13 rue du Valy à Daoulas, est ouverte 5 jours par semaine : mardi, Jeudi, vendredi, samedi de 09h30 à 11h30 et le mercredi de 13h00 à 17h00.

Pendant ce dernier confinement, les arrivages ont été nombreux.

Pour l'été, de beaux vêtements en très bon état pour tous, (femmes, hommes, ados, enfants) ainsi que des livres (polars, romans...), du linge de maison, de la déco, des jouets...

Les fonds récoltés nous permettent d'assurer l'aide alimentaire pour les familles qui en ont besoin dans le Pays de Daoulas. Dépôts de vêtements possibles lors de ces permanences, sinon possibilité de déposer dans le bac prévu à cet usage.



L'ensemble paroissial de l'Abbaye regroupe les paroisses de Daoulas, Irillac, L'Hôpital-Camfrout, Logonna-Daoulas, Saint-Urbain.

Pour respecter le protocole sanitaire, le caté s'est adapté et continuera à s'adapter. Il est proposé aux enfants, dès le CE2 et jusqu'à la 6^e, un parcours de catéchèse par des rencontres mensuelles le dimanche matin, de 09H30 à 12H00.



Les inscriptions se font auprès de : Rolande GUYADER au **02 98 20 61 14**. Pour information, l'ensemble de l'Abbaye fait partie de la « **Paroisse Notre-Dame de Tout Remède en pays de Landerneau** ». Au-delà de la 6^e, il existe la « Pastorale des jeunes ». Contact : P. Yves **06 30 67 91 32** courriel andrytsoueric@gmail.com



L'association Chipies Ouest Country de Dirinon a créé son site internet :

countrydirinon.com

Vous pouvez visualiser nos vidéos et photos, les infos de notre club, les danses... et pourquoi pas nous rejoindre pour danser ensemble !



La fête des potirons aura lieu le dimanche 10 octobre à la salle polyvalente de Dirinon.

2020 était une année inédite et peut-être que 2021 en prendra le chemin...

Depuis mars 2020, les associations ont annulé beaucoup de manifestations indispensables pour assurer le financement de leurs actions... Et les besoins sont toujours là... Et ils ont même augmenté...

Les comités du « Secours Populaire de Daoulas et de Sizun », « Solidarité Enfants du Monde » et beaucoup de bénévoles se sont mis au travail pour préparer la fête des potirons 2021. Ils ont semé, planté, sarclé, bichonné les potirons...

La tenue de la fête est incertaine... Quelle que soit la situation, nous organiserons quand même une vente des potirons.

Nos associations travaillent en partenariat avec la mairie de Dirinon pour l'organisation de cette fête.

Et, ce 10 octobre 2021, ce sera la 28^{ème} édition. Retenez la date... car nous vous espérons encore très nombreux pour découvrir et acheter nos cucurbitacées (courges de toutes sortes : Potimarron, Spaghetti, Butternut, coloquintes de toutes variétés...).

Si la fête a lieu, tout le monde trouvera de quoi se divertir...

Les bénéfices de cette journée seront équitablement partagés entre le Secours Populaire Français pour les familles en difficulté des pays de Daoulas et Sizun, et Solidarité Enfants du Monde pour les enfants au-delà de nos frontières.